



HAL
open science

Trois pères des indépendances devant le tribunal de l'unité africaine : Senghor, Houphouët et Nkrumah.

Kouadio Maizan Kra

► **To cite this version:**

Kouadio Maizan Kra. Trois pères des indépendances devant le tribunal de l'unité africaine : Senghor, Houphouët et Nkrumah. . 2017. hal-01450246

HAL Id: hal-01450246

<https://hal.science/hal-01450246>

Preprint submitted on 5 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTRODUCTION

« Tandis que la majorité des dirigeants africains ne souhaite pas aller au-delà d'une simple coopération entre Etats souverains, la minorité combat pour un abandon total ou partiel de souveraineté »¹. Ces mots de Gonidec, qui sonnent comme une sentence en 1970, masquent à peine le fait que, traduits devant le tribunal de l'unité africaine, la masse des pères des indépendances semblent difficiles à défendre.

Et pourtant, dans le sillage des indépendances, une idée fait florès : l'unité africaine. Elle est sur toutes les lèvres. Tous les leaders africains l'évoquent, l'invoquent. Cela est d'autant plus normal qu'un des reproches couramment adressés à la colonisation est la division de l'Afrique². Le désir d'unité est encore d'autant plus légitime que l'élan anticolonial a pu faire battre un temps presque tous les cœurs au même rythme. Dès lors, alors qu'ils reprennent enfin en main leur propre destinée, quoi de plus normal que les africains réclament l'unité africaine ?

Mais il est bon de s'entendre sur le concept d'unité africaine. Car il n'est pas sûr qu'Houphouët pense à la même chose que Nkrumah ou Senghor lorsqu'il la revendique. C'est pourquoi Gonidec suggère l'évocation « d'idéologies, au pluriel » du panafricanisme³ tant il est vrai qu'il y a plusieurs courants, voire des divergences de vue. Nous en retiendrons deux points.

Le premier point de divergence concerne la dimension spatiale ou encore le cadre géographique de l'unité. Faut-il réaliser l'unité sur une base régionale ou continentale ?

Le second point de divergence est lié à la nature de l'unité, à sa profondeur. Celle-ci se

¹ Pierre-François GONIDEC, *L'Etat africain : évolution – fédéralisme – centralisation et décentralisation – panafricanisme*, Paris, LGDJ, 1970, p. 294.

² Les puissances européennes, par avidité et comme engagées depuis Berlin dans une course effrénée, ont procédé à un dépeçage en règle du continent noir. On a ainsi assisté à un découpage arbitraire séparant des ethnies entre plusieurs Etats ou, à rebours, rassemblant des ethnies culturellement éloignées voire rivales dans le même Etat. Au demeurant, le Professeur Lansiné Kaba fait constater qu'en 1958, la « France détruit les fédérations de l'Afrique occidentale et de l'Afrique équatoriale françaises pour donner naissance à des Etats sans infrastructures dynamiques ». Confer Lansiné KABA, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Editions Chaka, 1991, p.20. Voir également Charles Henri Favrod, cité par Pierre Nandjui, *HOUPHOUËT-BOIGNY, l'homme de la France en Afrique*, Paris : L'Harmattan, 1995, p. 83.

³ Pierre-François GONIDEC, *L'Etat africain : évolution – fédéralisme – centralisation et décentralisation – panafricanisme*, Paris, LGDJ, 1970, p. 289.

fera-t-elle sous la forme, souple, d'une coopération (ce qui impliquerait le maintien des souverainetés) ou d'une fédération impliquant la supranationalité avec ce que cela comporte comme conséquence sur l'abandon des souverainetés ?

Pour nous, l'unité est complète ou n'est pas. Quand donc nous l'évoquons, nous pensons à un abandon total des souverainetés nationales⁴. Quant au cadre géographique, nous concédons qu'il peut être aussi bien régional que continental. Si on s'entend sur ces considérations terminologiques, on peut maintenant se demander si Nkrumah, Senghor et Houphouët, trois influents pères des indépendances, ont véritablement plaidé la cause de l'unité africaine⁵. Si, en dépit de leur leadership régional, ils n'ont pas pu réaliser cette unité, ils doivent alors s'expliquer. De leurs explications, des leçons pourraient en être tirée pour le présent et pour le devenir de l'Afrique.

Un détour rapide dans l'histoire permet de se rendre compte que Nkrumah et Houphouët sont opposés à Senghor sur la cause de l'unité régionale (I) tandis que Senghor s'allie à Houphouët contre Nkrumah sur la question de l'unité continentale (II).

I - NKROMAH ET HOUPHOUËT, OPPOSES A SENGHOR SUR LA CAUSE DE L'UNITE REGIONALE

Contrairement à Senghor qui fait un grand plaidoyer en faveur de l'unité régionale (A) Nkrumah et Houphouët s'y opposent vivement (B).

A – Le plaidoyer de Senghor en faveur d'une unité régionale

Personne, comme Senghor, ne s'est battu autant pour le maintien de l'AOF et de l'AEF dans sa quête de l'unité africaine. Contrairement à Houphouët, le Sénégalais s'est vivement opposé à ce qu'il considère comme la balkanisation de l'Afrique française. Et, pour traduire sa

⁴ Pour ainsi dire, l'unité africaine épousera la forme d'un Etat ou ne sera pas.

⁵ La question ne manque pas d'intérêt. Avec les difficultés auxquelles les micro-Etats africains continuent de faire face, la problématique de l'unité africaine se pose aujourd'hui avec beaucoup plus d'acuité que par le passé⁵. Tant il est vrai qu'avec et en dépit des contraintes et des opportunités de la mondialisation et des mutations internationales, les africains manifestent un regain d'intérêt pour l'unité de leur continent⁵. Mais alors, pourquoi convoquer ces illustres dirigeants qui n'existent plus ? Tout simplement parce qu'ils étaient aux premières heures de la croisade pour l'unité africaine ; Ces difficultés, entre autres, ont pour nom : l'insécurité transfrontalière, les rebellions, les accusations réciproques de déstabilisation, faiblesse des marchés intérieurs.

pensée fédéraliste en action, il se pose comme le cofondateur de l'éphémère Fédération du Mali qui, hélas !, s'est révélé un fiasco. Pour ainsi dire, la vigoureuse plaidoirie de Senghor pour l'unité régionale (1) s'est heurtée à une expérimentation malheureuse (2).

1 – Une plaidoirie vigoureuse

« Vous balkanisez l'Afrique, vous allez à l'encontre de son aspiration à l'unité »⁶. Telle est la métaphore doublée d'un néologisme lancée à la face d'Houphouët par Senghor pour déplorer l'éclatement de la Fédération d'AOF en huit territoires dotés d'un statut d'autonomie interne et directement rattachés à la Métropole⁷.

Si l'option de Senghor pour une Afrique des fédérations est généralement située dans l'environnement des indépendances, il faut souligner qu'en réalité, il est fédéraliste dès l'aube de son engagement anticolonial. Déjà, en 1945, c'est dans une perspective fédéraliste qu'il partage sa vision des rapports qui doivent exister entre la métropole et les colonies : « *Les nations coloniales seraient constituées sur la base des fédérations actuelles : Afrique du Nord, AEF, AOF, Antilles, Indochine, Madagascar...* »⁸. A cette époque, il n'est certes pas question d'indépendance vis-à-vis de la métropole. Mais depuis cette date, le thème de fédération africaine est constant dans le discours du Sénégalais.

Ainsi, en 1954, dans un article de la revue "*Politique Etrangère*", il écrit notamment : « *...Je vois l'AOF divisée en deux territoires formés chacun de zones complémentaires. Il y aurait un territoire dont la capitale serait Dakar et (...) un autre territoire intégré, dont la capitale serait Abidjan, »*⁹. On saisit dans cette proposition, par rapport à l'année 1945, une légère évolution dans la configuration fédérale. Il n'est plus question d'une seule fédération pour l'AOF, mais de deux, ayant pour capitales respectives Dakar et Abidjan. Subtilité politique pour

⁶ Pierre Messmer, « 1958 – 1960 : Du rêve à la réalité ... », in *Actes du Colloque Léopold Sédar Senghor : la pensée et l'action politique*, op. cit, p. 96.

⁷ Historiquement, il désigne la dislocation, dans la péninsule des Balkans, des territoires dépendant jusqu'alors de l'Empire Ottoman.

⁸ Léopold Sédar SENGHOR, *Liberté I*, Paris, Seuil, 1964, p. 60.

⁹ *Politique Etrangère*, octobre 1954, p.424, cité par Joseph-Roger DE BENOIST, « Le combat pour l'indépendance dans l'unité », in », in *Actes du Colloque Léopold Sédar Senghor : la pensée et l'action politique*, Paris, 26 juillet 2006, p. 131.

prévenir en filigrane une querelle de leadership avec Houphouët ? Volonté de compromis pour faire tenir un projet qui lui tient tant à cœur¹⁰ ?

Toujours est-il que cette même proposition est réitérée après les élections législatives du 2 janvier 1956. Léopold Sédar Senghor avançait l'idée qu'une AOF divisée en deux entités serait plus viable économiquement et résisterait mieux aux risques de division. Quelques mois plus tard, dans "Afrique Nouvelle" le Sénégalais se montre vif : « *Accepter la balkanisation de l'Afrique, c'est accepter avec notre misère, l'aliénation de nos raisons de vivre* »¹¹.

La même année, et quelques mois après, la loi-cadre est en discussion. Senghor s'insurge contre le projet de ces « balkanisation » de l'Afrique, arguant que les territoires coloniaux « *ne correspondent à aucune réalité : ni géographique, ni économique, ni ethnique, ni linguistique* »¹². Pour lui, le maintien de l'AOF en un État fédéral leur permettrait de pouvoir détenir une crédibilité politique plus forte, de se développer de manière harmonieuse, et d'émerger culturellement en tant que véritable peuple. Bien plus, Senghor estime qu'un Etat fédéral ouest-africain « *pèserait politiquement plus lourd qu'une poussière de mini-Etat, et que son développement harmonieux serait facile à réaliser ; il favoriserait même la prise de conscience d'une personnalité collective originale* »¹³.

Après la loi-cadre, les événements vont au galop. Le Général De Gaulle, revenu au pouvoir, initie une opération constituante. Lorsque, fin juillet 1958, il publie l'avant projet de constitution de la Vème République, Senghor est tous ses états. « *Mon impression, dit-il, est catastrophique. On balkanise l'Afrique Noire en faisant éclater les fédérations sans consulter le*

¹⁰ Il semble que les deux ensembles qu'il propose ont plus de probabilité d'être viables sur le plan politique, en raison notamment de la personnalité et des idéologies des leaders de chaque territoire.

¹¹ *Afrique Nouvelle*, n°439, 6 novembre 1956 Joseph-Roger DE BENOIST, « Le combat pour l'indépendance dans l'unité », in », in *Actes du Colloque Léopold Sédar Senghor : la pensée et l'action politique*, Paris, 26 juillet 2006, p. 134.

¹² Léopold Sédar Senghor, *Afrique nouvelle*, décembre 1956, cité par Pierre NANDJUI, *HOUPHOUËT-BOIGNY, l'homme de la France en Afrique*, Paris : L'Harmattan, 1995, p. 84.

¹³ Léopold Sédar Senghor, *Afrique Nouvelle*, décembre 1956, cité par Pierre Nandhui, op. cit., p. 85.

peuple par référendum »¹⁴.

A la conférence constitutive de l'OUA, il propose trois unions régionales africaines : « l'Afrique du Nord, l'Afrique Occidentale, l'Afrique Orientale - en attendant que soit libérée l'Afrique du Sud. Chacune de ces unions pourrait, à son tour, se diviser en unions plus petites »¹⁵.

Mais cette vigoureuse plaidoirie ne reçoit aucune réponse favorable. La seule moisson, maigre et fugace, qu'il récolte reste la fédération du Mali qui, du reste, se révèle une expérience malheureuse.

2 – Une expérimentation malheureuse

La Fédération du Mali s'offre comme le terrain de d'expérimentation de l'idéologie de Senghor. Souhaitant la création d'une nation fédérale africaine¹⁶, il essaie de convaincre les leaders de l'AOF donnés pour des fédéralistes. Finalement cependant, le projet fédéral n'intéresse que le Soudan français et le Sénégal. La constitution fédérale est adoptée les 21 et 22 janvier 1959. Les fonctions sont partagées entre Soudanais et Sénégalais puisque Modibo Keita reçoit la présidence du gouvernement fédéral, Léopold Sédar Senghor la présidence de l'Assemblée législative fédérale¹⁷.

Mais, très vite, des dissensions entre Sénégalais et Soudanais apparaissent sur leurs conceptions politiques¹⁸ et les nominations. Le premier accroc sérieux dans le fonctionnement des institutions de la fédération du mali a lieu fin juillet à l'occasion de la nomination du chef

¹⁴ *Le Monde*, cité par *Afrique Nouvelle*, n°573, 1er août 1958.

¹⁵ Senghor, *Discours à la conférence de création de l'OUA du 23 au 26 mai 1963*, http://www.er.uqam.ca/nobel/r26645/documents/HIS4471/09HIV/texte_commentaire/Discours_Senghor_HIS4476.pdf, consulté le 30/10/2015.

¹⁶ Pierre Messmer, « 1958 – 1960 : Du rêve à la réalité ... », in *Actes du Colloque Léopold Sédar Senghor : la pensée et l'action politique*, op. cit, pp. 125-126.

¹⁷ Jean Foyer, « Les chemins des indépendances », in *Actes du Colloque Léopold Sédar Senghor : la pensée et l'action politique*, Paris, 26 juillet 2006, p. 107.

¹⁸ Mamadou Dia lors d'une manifestation publique au cœur même du Mouridisme, à Touba, déclarait : « Notre pays a été colonisé par la France. Aujourd'hui nous ne subissons plus cette tutelle, ce n'est pas pour qu'un autre pays, surtout un territoire semblable au notre, vienne à son tour nous coloniser ». Confer Albert Bourgi, *Fédération du Mali : le faux coup d'Etat de Modibo Kéita*, Japress, 1989 : <http://modibokeita.free.fr/federation.html>, consulté le 08/10/2015.

d'état major. Le 30 juillet 1960, le conseil des ministres du gouvernement fédéral arrête la nomination du colonel Soumaré (un Sénégalais qui a des attaches soudanaises) au poste de chef d'état-major. Mamadou Dia, ministre de la Défense, qui, lui, a proposé le colonel Fall, refusera de contresigner le décret comme l'exige la constitution fédérale.

Mais, c'est dans la nuit du 19 au 20 août 1960 que le clash mortel aura lieu. Amadou Hampâté Bâ a pu éloquemment dépeindre la situation à la veille du jour fatal¹⁹. Cette nuit, une véritable course de vitesse est engagée entre le gouvernement fédéral malien et les autorités sénégalaises pour s'assurer le contrôle de la situation et avoir la haute main sur les forces de maintien de l'ordre présentes sur le territoire sénégalais. Elle tournera très vite à l'avantage des dirigeants sénégalais. Et vers 2 heures du matin, l'Assemblée législative du Sénégal, en l'absence de son Président, Lamine Gueye, adopte à l'unanimité les textes abrogeant le transfert de compétences au Mali, prononçant le retrait du Sénégal de la Fédération et proclamant l'indépendance nationale²⁰.

Le 21 août 1960, en début de soirée, les dignitaires soudanais de la Fédération quittent Dakar pour Bamako, pratiquement sous la contrainte. Pour le Mali fédéral, c'est le voyage de non retour²¹. Tout est fini. L'expérience fédérale a tourné court. Elle n'a pas tenu sa promesse. L'espoir d'unité régionale s'évanouit ainsi dans le déluge du Mali. Mamadou Dia alors soupire : « ... *M. Houphouët-Boigny avait raison.* »²².

Mais, comment expliquer cela ? Bien d'esprits ont attribué la paternité de cet échec à Houphouët. Ainsi, Jean Foyer, pour qui « *la Côte d'Ivoire veillait au grain* », affirme que dès l'origine, la Côte d'Ivoire a amené la Haute Volta et le Dahomey à abandonner le Mali au profit

¹⁹ Amadou Hampâté Bâ, cité par Albert Bourgi, *Fédération du Mali : le faux coup d'Etat de Modibo Kéita*, Japress, 1989 : <http://modibokeita.free.fr/federation.html>, consulté le 08/10/2015.

²⁰ Joseph Roger De BENOIST, *Léopold Sédar Senghor*, Paris, Beauchesne, 1998, p. 133.

²¹ Le 22 septembre, Modibo Keita proclame l'indépendance de la République soudanaise qui garde néanmoins le nom de l'ancienne fédération et devient la République du Mali.

²² Albert Bourgi, *Fédération du Mali : le faux coup d'Etat de Modibo Kéita*, Japress, 1989 : <http://modibokeita.free.fr/federation.html>, consulté le 08/10/2015.

du Conseil de l'Entente qu'elle a du créer²³.

Quant à Modibo Kéita, il révèle que de son projet de se soustraire à toute emprise économique afin que l'indépendance soit totale, « *des hommes se sont émus à Paris et ont tiré les ficelles* »²⁴.

Mamadou Dia, un autre protagoniste de premier plan, dira en 1999 que l'échec de la Fédération « *a résulté de causes objectives et subjectives, dont la plus déterminante semble liée au fait que les concepteurs du projet n'avaient pas suffisamment pris en compte la force du micro nationalisme dans l'esprit des chefs politiques et des populations elles-mêmes (...); de nombreux Sénégalais n'étaient pas enthousiasmés par une construction fédérale à laquelle ils avaient le sentiment d'avoir tout apporté, notamment Dakar et ses infrastructures, sans véritable contrepartie. Et que la partie soudanaise n'était pas non plus exempte de péchés* »²⁵. Confessant ainsi ses crimes et pointant du doigt ceux des autres, le leader sénégalais laisse comprendre que les Sénégalais aussi bien que les Soudanais sont responsables de cet échec. C'est également la position de Loucou : « *Ceux qui n'avaient que le mot de fédéralisme à la bouche, ont sacrifié allègrement les tentatives de regroupement – de l'éphémère fédération du Mali au projet mort-né de République centrafricaine – dès qu'ils risquaient d'être les seconds à Rome et non les premiers* »²⁶.

Effectivement, un couple de mariés peut subir les influences extérieures jusqu'à un certain point. Mais le maintien ou non du lien matrimonial dépend de la seule volonté des époux, et rien d'autre. Il en résulte que les seuls vrais responsables d'un éventuel divorce seront toujours les époux. C'est avec cette métaphore que nous émettons notre opinion finale sur la vraie cause

²³ Jean Foyer, « Les chemins des indépendances », in *Actes du Colloque Léopold Sédar Senghor : la pensée et l'action politique*, Paris, 26 juillet 2006, p. 106. Mais, même si on admettait cette remarque, cela ne prouverait en rien l'intervention ivoirienne dans le coup fatal du 20 août 1960.

²⁴ Albert Bourgi, *Fédération du Mali : le faux coup d'Etat de Modibo Kéita*, Japress, 1989 : <http://modibokeita.free.fr/federation.html>, consulté le 08/10/2015.

²⁵ Albert Bourgi, *Fédération du Mali : le faux coup d'Etat de Modibo Kéita*, Japress, 1989 : <http://modibokeita.free.fr/federation.html>, consulté le 08/10/2015.

²⁶ Jean-Noël LOUCOU, « Félix Houphouët-Boigny, un destin », *Fraternité-Matin*, n° 8 410, samedi 17 dimanche 18 octobre 1992, pp. 7-15.

de l'échec de la Fédération du Mali qui donne raison à Houphouët.

B – L'opposition de Nkrumah et Houphouët à l'unité régionale

Si Houphouët et Nkrumah s'éloignent de Senghor, c'est pour des raisons extrêmement différentes. L'Ivoirien trouve le projet du Sénégalais irréaliste (1) tandis que le Ghanéen l'estime minimaliste (2).

1 – Un projet irréaliste selon Houphouët

Que le leader ivoirien s'oppose à une fédération des territoires africains et milite victorieusement pour l'Afrique des patries, cela peut a priori surprendre. N'est-ce pas lui, en effet, qui est l'apôtre de l'unité dans le combat contre le colonialisme français²⁷ ? Le fondateur du RDA, le plus vaste mouvement africain contre le colonialisme français, se sera battu de toutes ses forces pour faire installer des sections du RDA un peu partout dans les colonies françaises.

Seulement voilà : au seuil de l'indépendance, en pleine effervescence des idées de construction nationale africaine, Houphouët prend une position inattendue. Les Etats africains, dans sa pensée, doivent assumer leur liberté de façon individuelle, quitte pour eux à entretenir des liens de coopération. C'est ce qu'il traduit sans ambiguïté : « *Quoiqu'il advienne, la Côte d'Ivoire adhérera directement à la Communauté franco-africaine. Pour les autres territoires, libre à eux de se grouper avant de donner leur propre adhésion* »²⁸. Il vient ainsi de rejeter, et définitivement, l'éventualité de la constitution d'un Etat fédéral sur les cendres de l'AOF. Sur celle-ci, en effet, la foudre de la loi-cadre puis de la constituante de 1958 devait s'abattre assez rapidement et beaucoup durablement.

Pour Houphouët et ses lieutenants, en fait, le meilleur choix n'est assurément pas l'addition des misères auxquelles exposent les fédérations primaires. Ainsi, Monsieur Grégoire

²⁷ Le fondateur du RDA, le plus vaste mouvement africain contre le colonialisme français, se sera battu de toutes ses forces pour faire installer des sections du RDA un peu partout dans les colonies françaises.

²⁸ Afrique nouvelle, 18 avril 1958, p.1, cité par Pierre NANDJUI, *HOUPHOUËT-BOIGNY, l'homme de la France en Afrique*, Paris : L'Harmattan, 1995, p. 88.

Yacé, « nous avons toujours, avec le chef de notre parti, différé cette option pour l'exécutif fédéral, à un moment où nous considérons que les frères de lutte se connaissent à peine, se cherchaient encore, sinon que l'indépendance politique vers laquelle tous tendaient, poserait des problèmes encore plus nombreux et plus complexes »²⁹.

Mais il est un fait à rappeler. C'est que le territoire ivoirien finance, à lui seul, les deux tiers de son budget³⁰ de l'AOF. Cette dernière profite ainsi beaucoup au Sénégal. Un rapport montre que les investissements immobiliers réalisés en AOF de 1930 à 1958 s'élèvent à quinze milliards de francs dont huit milliards ont été dépensés dans la seule ville de Dakar³¹. De même, une étude du ministère du plan portant sur la période allant de 1949 à 1956 indiquait que la Côte d'Ivoire avait versé au budget général, plus de 65 milliards de francs CFA pendant que le budget général, sous formes de dépenses courantes ou de ristournes versait à la Côte d'Ivoire 29 milliards ; Il y eut donc pendant les huit années envisagées un transfert de fonds d'Abidjan sur Dakar de trente six milliards³².

Il y a là donc un fondement économique apparent à l'opposition ivoirienne au maintien de l'AOF. C'est ce que soulignent d'ailleurs un certain nombre d'auteurs³³. Houphouët lui-

²⁹ Philippe Grégoire Yacé (alors Secrétaire Général du PDCI), cité par Emile GENTIL, *les idéologies politiques de la Côte d'Ivoire au travers des écrits et discours des dirigeants ivoiriens et la presse ivoirienne*, thèse de doctorat en science politique, Paris, 1966, p. 160.

³⁰ Pierre Nandjui, *op. cit.*, p.90

³¹ Pierre Messmer, « 1958 – 1960 : Du rêve à la réalité ... », in *Actes du Colloque Léopold Sédar Senghor : la pensée et l'action politique*, *op. cit.*, p. 97. Dernier Gouverneur Général de l'AOF, Pierre Mesmer a été chargé en 1959 de la dévolution des biens de la Fédération (AOF).

³² Théa Martial Philippe DOUGBO, *Les idéologies politiques ivoiriennes*, Thèse unique, Université de Cocody-Abidjan, 2013, (version Word, times new roman, 14), p.151.

³³ Ainsi, pour Jacques Baulin, Houphouët ne veut pas que son pays supporte une aide à apporter aux territoires de la fédération ; Jacques BAULIN, *La politique africaine d'Houphouët-Boigny*, Paris, Eurafor-Press, 1980, p. 16. De même, Marcel Merle avance que la Côte d'Ivoire, territoire riche, qui finance à elle seule les deux tiers du budget de l'AOF, « n'avait aucun avantage à demeurer associée à ses voisins » ; Marcel MERLE, *op. cit.*, p. 697. En ce qui concerne Pierre Nandjui, selon lui, la Côte d'Ivoire estimait « que ses revenus lui échappaient aux bénéfices de territoires naturellement pauvres et son industrialisation était retardée au profit de Dakar »³³. Quant à Jacques Baulin qui compare les budgets de 1957 et de 1959, il affirme que la dislocation de l'AOF « aura permis à la Côte d'Ivoire d'augmenter de 158% ses ressources budgétaires » ; Cité par Pierre NANDUI, p. 91.

même, n'y est pas insensible, même s'il ne le dit pas clairement : « nous avons constaté avec beaucoup de peine que tout au long de la période qui s'étend de 1930 à 1958 pour ne pas dire 1959, sur 15 milliards consentis les Etats africains de l'ancienne AOF en vue d'une entraide efficace, sur le plan immobilier, 8 milliards ont été dépensés dans la seule ville de Dakar (...), 200 millions en 30 ans pour la Mauritanie. »³⁴.

Mais est-ce là une raison suffisante pour le déterminer à vouloir assassiner l'AOF ? N'est-ce le même qui supportait financièrement les autres territoires dans l'engagement anticolonial du RDA³⁵ ? La raison pourrait donc se trouver ailleurs ; ou, plus exactement, ailleurs, se trouverait une autre raison.

A cet égard, des auteurs trouvent que le problème de leadership a pu aviver l'hostilité du leader ivoirien vis-à-vis de l'AOF. Le professeur Marcel Merle fait partie de ceux-ci ; il estime, en effet, que la première démarche d'Houphouët « était de faire échec à toutes les formes de regroupement qui ne seraient pas placées, en droit ou en fait, sous son contrôle »³⁶. Cependant, l'on peut se demander pourquoi alors il a tenté de récuser l'indépendance qui devrait mettre entre ces mains le pouvoir sur un territoire comme la Côte d'Ivoire ? N'est-ce pas le même qui dit « Hier, l'on disait : je préférerais être le premier dans mon village plutôt que le second à Rome. Aujourd'hui, je vous dis : il vaut mieux être le millionième d'un ensemble solide, puissant, riche, écouté dans le monde, respecté dans le monde, seul capable d'assurer par ses moyens puissants le développement harmonieux de l'homme, seul capable d'élever la condition humaine, que d'être le premier dans un Etat miséreux »³⁷ ? Le risque de dilution de sa

Enfin, Pierre Messmer, dernier Gouverneur Général de l'AOF, est du même avis, à savoir que la Côte d'Ivoire ne voulait pas servir de « vache à lait » ; Pierre Messmer, « 1958 – 1960 : Du rêve à la réalité ... », in *Actes du Colloque Léopold Sédar Senghor : la pensée et l'action politique*, op. cit, p. 97.

³⁴ Conférence de presse faite par Houphouët le mardi 9 juin 1959 à 11 h 30, dans les salons de l'hôtel Régina, Place des Pyramides à Paris, cité par Frédéric GRAH MEL, *Félix Houphouët-Boigny, biographie : le fulgurant destin d'une jeune proie, tome 1*, Abidjan, CERAP, 2003, pp.680-681.

³⁵ Voir notre étude : Maizan KRA, *Les partis politiques ivoiriens de 1946 à 1960*, mémoire de DEA, UFR SJAP, UCA 2010.

³⁶ Marcel Merle, « Les relations extérieures de la Côte d'Ivoire », in *Revue française de science politique*, Volume IX, n° 3, septembre 1959, cité par Pierre NANDJUI, *HOUPHOUËT-BOIGNY, l'homme de la France en Afrique*, Paris : L'Harmattan, 1995, p. 85.

³⁷ Au Stade Géo André (Aujourd'hui Stade Félix Houphouët-Boigny) le 7 Septembre 1958, <http://fondation->

personnalité n'est-il pas plus grand dans un ensemble franco-africain (qu'il réclame de son énergie) que dans une fédération purement africaine (qu'il rejette avec autant de force) ?

En réalité, ce n'est pas le principe d'union qui effraie Houphouët ; mais ce sont les conséquences pour son pays qui importent beaucoup à ses yeux. Il compte sur une association avec la France pour des investissements massifs dans les territoires africains. La solution, à ses yeux, réside dès lors dans un Etat fédéral intégrant africains et français.

En définitive, tout se passe comme si pour Houphouët, l'association des faibles ne donne pas toujours la force : ce n'est pas parce que plusieurs verres cassables sont liés qu'ils ne peuvent pas être cassés. C'est pourquoi, autant il récuse le maintien des deux fédérations territoriales, autant il préfère une « fédération égalitaire et fraternelle » qui rassemblerait la France et les territoires africains. C'est tout le contraire de Nkrumah.

2 – Un projet trop minimaliste selon Nkrumah

Pour Nkrumah, l'unité régionale est trop minimaliste pour être acceptée. Pourquoi, selon lui, viser les regroupements sous-régionaux ou passer par eux si on peut directement aller à l'unification continentale ?

Non pas qu'il n'ait pas lui même tenté ce genre de regroupements, bien au contraire. Dès 1958, il s'est lancé dans des tentatives d'union avec des Etats africains indépendants. La première du genre s'est faite avec le tout jeune Etat de Guinée. L'Union Ghana-Guinée est formée le 23 novembre 1958. L'annonce est faite publiquement par Nkrumah et Sékou Touré. Quelques instants plus tard, le Ghana accorde un prêt de dix millions de livres sterling à la Guinée. Mais le silence est fait sur les modalités de l'Union, sur sa nature véritable. Elle manque de fondement juridique et de structure³⁸. Les Guinéens se montrent moins enthousiastes que les Ghanéens. « *Sékou Touré semble prêt à s'engager dans la coopération technique mais non pas dans l'union (...), considère la Guinée comme une zone de culture française qui aurait du mal à*

fhb.org/index.php?nom=citationhbdet&id=11, (consulté le 02 juin 2015 à 15 heures).

³⁸ Lansiné KABA, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Editions Chaka, 1991, p. 119.

s'inféoder à un pays membre du Commonwealth britannique »³⁹. La forte personnalité de chacun des deux leaders est également un obstacle à la naissance d'un seul Etat. « Chacun commande le respect et, naturellement, aspire à incarner le pouvoir (...). Il est difficile d'imaginer Sékou Touré s'effacer devant Nkrumah au nom du droit d'ainesse ou à cause de la supériorité économique du Ghana »⁴⁰. L'Union n'a donc pas la promesse de la viabilité. Elle ne fera pas long feu. En mai 1960 déjà, elle avait vécu.

Sur les cendres de l'Union Guinée-Ghana, se met en place, la même année, une autre qui ne fait qu'ajouter le Mali aux pays de la première. Nkrumah prend cette initiative dès juillet 1960⁴¹ à la suite de l'éclatement de la Fédération du Mali⁴². Du 9 au 16 janvier 1961, au Ghana, les émissaires des trois Etats « discutent du projet d'une monnaie du projet d'une monnaie et d'une banque d'émission commune »⁴³. Mais, là encore, c'est l'échec. Les protagonistes n'arrivent pas à accorder leurs violons. D'ailleurs, « les rapports surtout entre Accra et Conakry semblent tourner au vinaigre. Nkrumah, en effet, est absent aux fêtes de l'inauguration de Sékou Touré en 1961 »⁴⁴. Mais elle ne survivra pas non plus. Dès 1962 elle disparaît.

Mais toutes ces tentatives, dans le nouveau contexte de 1963, relèvent du passé. A un moment où s'annoncent les indépendances en cascade, Nkrumah trouve les regroupements régionaux dépassés. Il n'en veut plus. Désormais, il se met au seuil du continent. A ceux qui, comme Senghor, proposent les petites unions multiples comme la première étape de l'unité continentale, il fait observer que le retard à la réalisation véritable de l'unité africaine « approfondit nos différences et nous jette dans le filet des néo-colonialismes. Et il nous fera perdre à jamais la course solennelle vers la rédemption totale de l'Afrique »⁴⁵. Convaincu de sa

³⁹ Lansiné KABA, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Editions Chaka, 1991, p. 121.

⁴⁰ Lansiné KABA, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Editions Chaka, 1991, p. 121.

⁴¹ Lansiné KABA, op. cit., p. 127.

⁴² Voir supra.

⁴³ Lansiné KABA, op. cit., p. 133.

⁴⁴ Lansiné KABA, op. cit., p. 133.

⁴⁵ <http://www.google.ci/search?aq=f&gclid=Cj0KCQj1j6j1BIAwAR1SAP8wKj0K> &q=ab#q=nkrumah+et+1%27unit%C3%A9+africaine, consulté le 28/10/2015, à 19h 03.

« Tout comme l'araignée à sa toile attachée, Nkrumah et son rêve d'unité sont intimement liés ; on ne peut dissocier l'un de l'autre »⁴⁹. Mais, dans son rêve, il semble seul, combatif toutefois (2). Car, le groupe de Casablanca, qui réunit les dirigeants dits progressistes, ne lui apporte pas son soutien jusqu'au bout (1).

1 – La symphonie inachevée du groupe de « Casablanca »

En ces lendemains des indépendances où foisonnent les idées d'unité, l'Afrique voit ses leaders divisés en deux camps aux positions tranchées : l'un, radical, semble défenseur des Etats-Unis d'Afrique, l'autre, « modéré », est partisan d'une coopération souple entre les Etats africains. Le premier est dit Groupe de Casablanca et le second de Monrovia. Le Groupe de Casablanca apparaît en 1961. Il rassemble sept pays : Algérie, Egypte, Ghana, Guinée, Libye, Mali, Maroc. Les représentants de ces Etats se réunissent à Casablanca (du 04 au 07 janvier de cette année), adoptant la charte de Casablanca. Ceux-ci se sentent solidaires « à cause de leur opposition radicale au colonialisme et leur volonté de construire l'Afrique sur des bases institutionnelles plus révolutionnaires que celles de leurs pairs de Brazzaville »⁵⁰. La « Charte de Casablanca » qu'ils rédigent n'aborde cependant pas la question de l'unité telle que Nkrumah l'envisage. Toutefois, elle préconise « l'établissement d'un certain nombre d'organismes unitaires, à savoir, une assemblée consultative africaine composée des représentants de chaque Etat, et quatre comités interafricains chargés, chacun des affaires politique, économique, culturelle et militaire »⁵¹.

Fondant leur argumentation sur le besoin de sauver le continent du néocolonialisme et mus par l'atteinte d'une croissance économique par la planification des ressources continentales, les radicaux aspirent à la suppression des frontières héritées de la colonisation, car artificielles. Pour cette tendance, seule l'unité de l'Afrique peut sauver le continent des conflits frontaliers. Nkrumah, Sékou Touré et Modibo Kéita semblent les plus en vue de ce groupe qui prône l'unité politique immédiate de toute l'Afrique.

⁴⁹ Lansiné KABA, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Editions Chaka, 1991, p. 9.

⁵⁰ Lansiné KABA, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Editions Chaka, 1991, p. 153.

⁵¹ Lansiné KABA, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Editions Chaka, 1991, p. 154.

Mais les dirigeants du groupe de Casablanca n'ont pas la conviction de Nkrumah. Ils n'iront pas jusqu'au bout. Très vite, de la façon la plus solennelle, ils l'abandonnent⁵².

A la tribune même de la conférence de création de l'OUA, aucun des dirigeants africains, excepté l'apôtre solitaire du Ghana, « ne proclament l'urgence de l'unité politique sur des bases institutionnelles de manière convaincante (...) »⁵³. Le discours de Nkrumah, de l'avis de la plupart des observateurs, impressionne toute la salle. Mais « il ne peut convaincre les Césars assemblés devant lui. Sa demande leur paraît excessive, ils ne veulent pas se démettre de leurs couronnes »⁵⁴. C'est ce qui fait dire à un auteur que « les leaders africains sont, dans l'ensemble, plus partisans de la coopération interétatique que de l'abandon de la souveraineté au profit d'un gouvernement continental »⁵⁵. Mais, seul, Nkrumah fait preuve d'une combativité inégalée.

2 – La combativité inégalée de Nkrumah

C'est surtout à travers les idées de Nkrumah que l'unité africaine trouve sa conception la plus hardie et la moins hésitante. L'apôtre dévoué du panafricanisme professe une union

⁵² En octobre 1962, lors de la session de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, Sékou Touré déclare que « l'unité africaine ne saurait signifier l'unicité des institutions et des structures de nos États, encore moins la création d'un seul parti ou d'un seul grand État africain (...). L'un des handicaps majeurs qui ont entravé jusqu'ici la parfaite réalisation de cette unité se trouvait dans la conception que beaucoup se faisaient d'elle et qui consistait à croire qu'elle devait se réaliser autour d'un État ou d'un homme » ; Cité par André Lewin, *Ahmed Sékou Touré (1922-1984), Président de la Guinée de 1958 à 1984*, Paris, L'Harmattan, 2010, Volume II, 263 p., consultable également sur <http://www.webguinee.net/bibliotheque/histoire/andre-lewin/sekou-toure-president/volume-5/chapitre54.html>, consulté le 26/10/2015, à 16 h 17. Quant à Modibo Kéita, disant tirer les leçons de l'expérience de la Fédération du Mali, il appelle à la consécration des États et non à leur union. Le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque État, dit-il, « doit être concrétisé par un engagement, un pacte multilatéral de non-agression, garanti par chacun des États ici réunis. La conclusion d'un tel accord renforcera les relations interafricaines, réduira dans ce domaine les ingérences extérieures et ouvrira une heureuse perspective à la coopération africaine dans le domaine de la défense et de la Sécurité ». Modibo Kéita, *Discours à la conférence constitutive de l'OUA*, <http://afrikhepri.org/discours-de-modibo-keita/>, consulté le 26/10/2015, à 15 h 47.

⁵³ Lansiné KABA, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Editions Chaka, 1991, p. 174.

⁵⁴ Lansiné KABA, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Editions Chaka, 1991, p. 175.

⁵⁵ Lansiné KABA, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Editions Chaka, 1991, p.162.

politique des Etats, avec l'institution d'un gouvernement fédéral à l'échelle du continent. Il souhaite, pour ce faire, un abandon pur et simple de souveraineté des Etats⁵⁶.

Il est si convaincu de son idée unitaire qu'il multiplie rencontres et conférences internationales. Ainsi, à partir de 1958, des conférences internationales se succèdent à Accra.

Le rêve d'unité du leader Ghanéen est d'autant plus réalisable à ses yeux qu'il repose sur de solides fondements naturels et culturels. L'unité africaine, en effet, est une réalité potentielle, fondée sur certaines données anthropologiques. Il y a d'abord les traits physiques. En dehors des magrébins, les africains se reconnaissent aisément par leur teint⁵⁷. Ensuite, et par delà les différences de langue, de religion et de coutumes, il y a des éléments culturels communs aux Africains. « *Le sens de la famille et de l'autorité, la conscience de l'au-delà, les rites de passage, les systèmes agricoles et les traditions artistiques, voilà des traits communs aux sociétés africaines* »⁵⁸.

A la conférence devant consacrer la création de l'OUA, Nkrumah est plus que jamais déterminé à marquer le coup de l'unité africaine. Il distribue des exemplaires de son ouvrage au titre très évocateur : « *l'Afrique doit s'unir* »⁵⁹.

Lorsque, le 24 mai 1963, son tour vient de prendre la parole, il exalte sa conviction par une belle envolée oratoire. Et dès les premières phrases, il se veut convaincu de son idée et convaincant dans son argumentation. « *Notre objectif, dit-il, c'est, dès maintenant, l'unité africaine. Il n'y a pas de temps à perdre. Nous devons maintenant nous unir ou périr. Je suis certain que par des efforts concertés et notre ferme propos, nous allons jeter ici même les*

⁵⁶ Pierre-François GONIDEC, *L'Etat africain : évolution – fédéralisme – centralisation et décentralisation – panafricanisme*, Paris, LGDJ, 1970, p. 294.

⁵⁷ « *La couleur de peau l'emporte sur l'ethnicité, comme le montre l'expérience des africains vivant hors du continent. A Paris comme à Moscou, on n'est ni Wolof ni Peul ni Baoulé, on est simplement noir et Africain ; à New York, comme à Pékin, on n'est même pas Guinéen ni Angolais ni Tanzanien, mais simplement noir et africain* ». Confer Lansiné KABA, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Editions Chaka, 1991, p.26.

⁵⁸ Lansiné KABA, op. cit, p.26.

⁵⁹ Cet ouvrage est publié en 1963 aux éditions Fayard à Paris. Entre autres, il y expose la situation coloniale dans son ensemble et réclame l'unité de l'Afrique qui ferait de celle-ci une seule nation avec un seul gouvernement central.

fondations sur lesquelles s'élèvera une union continentale des Etats africains »⁶⁰. Nkrumah adopte ce ton catégorique pour retenir, dès le départ, l'attention de l'auditoire. Ainsi que le dira Lansiné Kaba, « *Comme une bombe, le message doit éclater pour ne laisser aucun doute dans l'esprit de la foule qui l'écoute, avec la plus grande attention* »⁶¹.

Il profère même une menace subtile, sous le masque d'un appel au sens des valeurs démocratiques : « *Tout un continent nous a imposé le mandat de jeter les fondations de notre union à cette conférence. La responsabilité nous incombe d'exécuter ce mandat en créant ici même et dès maintenant les bases sur lesquelles doit s'élever la superstructure indispensable* »⁶². C'est le peuple africain qui est invoqué ici. Pour Nkrumah, l'unité du continent est le reflet parfait des aspirations des populations africaines. Dès lors, l'obligation des dirigeants africains – comme il est du devoir de tout dirigeant responsable d'écouter la voix de son peuple – est de donner suite à ces aspirations. C'est donc aux aspirations des africains que Nkrumah loge la légitimité de son discours. Aussi, la référence aux populations est-elle constante dans l'allocution du dirigeant ghanéen⁶³. Et il invite ses pairs à s'incliner devant cette légitimité⁶⁴.

Quoiqu'il en soit, le devoir d'unité, dans l'esprit de Nkrumah, ne saurait se limiter dans quelques domaines, elle doit être complète. Et pour être complète, elle doit être politique.

⁶⁰<http://www.google.ci/search?aq=f&gcx=c&sourceid=chrome&ie=UTF8&q=ab#q=nkrumah+et+1%27unit%C3%A9+africaine>, consulté le 28/10/2015, à 19h 03.

⁶¹ Lansiné KABA, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Editions Chaka, 1991, p.169.

⁶²<http://www.google.ci/search?aq=f&gcx=c&sourceid=chrome&ie=UTF8&q=ab#q=nkrumah+et+1%27unit%C3%A9+africaine>, consulté le 28/10/2015, à 19h 03.

⁶³ Plus loin, il dira en effet : « *Nous sommes rassemblés à un moment révolutionnaire de l'histoire. C'est un moment de décision. Les masses africaines aspirent ardemment à l'unité. Les peuples demandent la destruction des frontières qui les séparent les uns des autres. Ils savent que la réalisation de l'unité seule pourra donner valeur à leur liberté et à l'indépendance de l'Afrique (...). Les masses des peuples crient à l'unité (...). Nos peuples appellent de leurs vœux cette Unité (...). C'est ce ferme propos populaire qui doit nous amener à une Union des Etats africains indépendants (...). Revenons à nos peuples d'Afrique, non pas les mains vides ou chargées de résolutions claironnantes, mais avec le ferme espoir et la certitude absolue qu'enfin l'Unité africaine est devenue une réalité.* ». <http://www.google.ci/search?aq=f&gcx=c&sourceid=chrome&ie=UTF8&q=ab#q=nkrumah+et+1%27unit%C3%A9+africaine>, consulté le 28/10/2015, à 19h 03.

⁶⁴ Il est aujourd'hui difficile de dire si les peuples voulaient véritablement l'unité africaine, à moins de vouloir parler à leur place. L'analphabétisme aidant, ils ne bénéficiaient pas de cette ouverture au monde pour penser l'unité sur le plan continental. Tout au plus, l'on peut constater que les peuples africains ignorent, aujourd'hui encore comme hier, de bonne ou mauvaise foi, les limites théoriques que constituent les frontières.

« L'Unité africaine, fait-il noter, est, avant tout, un royaume politique qui ne peut être conquis que par des moyens politiques »⁶⁵. En bon rhétoricien, en excellent pédagogue, il étaye son argumentation d'illustrations historiques. Et les exemples qu'il prend sont les meilleurs dans l'histoire : les USA et l'URSS sont alors les deux plus grandes puissances du monde ; ils sont aussi les deux plus grandes unions d'Etats au monde.

Objecte-t-on que l'Afrique n'a pas de capitaux, de techniques industrielles, de voies de communication, de marchés intérieurs ? Ajoute-t-on que les africains ne parviennent même pas à tomber d'accord entre eux sur la meilleure façon d'utiliser leurs ressources besoins sociaux ? Nkrumah rétorque que « toutes les bourses du monde se préoccupent de l'or, des diamants, de l'uranium, du platine, des minerais de cuivre et de fer qui existent en Afrique. (Et que) nos capitaux coulent en véritables torrents pour irriguer tout le système de l'économie de l'Occident »⁶⁶.

Mais tout ceci semble tomber dans les oreilles de sourds. L'apôtre de l'unité africaine est déjà solitaire dans son aventure. Car, les autres dirigeants restent attentifs à la voix du souverainisme.

B – Houphouët et Senghor, les représentants de la masse antiunitaire

Une précision d'emblée : il n'est pas ici question de la multitude des populations africaines, mais plutôt de la masse de leurs dirigeants. Ceux-ci sont foncièrement antiunitaires (1) avec pour leaders Senghor et Houphouët (2)

1 – L'antiunitarisme des dirigeants africains en général

« La pléthore de leaders politiques africains issue de la colonisation du continent par

⁶⁵<http://www.google.ci/search?aq=f&gcx=c&sourceid=chrome&ie=UTF8&q=ab#q=nkrumah+et+1%27unit%C3%A9+africaine>, consulté le 28/10/2015, à 19h 03.

⁶⁶

<http://www.google.ci/search?aq=f&gcx=c&sourceid=chrome&ie=UTF8&q=ab#q=nkrumah+et+1%27unit%C3%A9+africaine>, consulté le 28/10/2015, à 19h 03.

des métropoles différentes et de son morcellement en de multiples entités politiques indépendantes constitue une sérieuse difficulté qui pèse et pèsera encore sur les tentatives de regroupement en Afrique »⁶⁷. L'illustre historien Cheik Antah Diop ne croyait pas si bien dire. En effet, « à peine eut-elle été politiquement affranchie, l'Afrique fut tirillée dans tous les sens. L'accession à l'indépendance semble avoir consacré, sur le continent, le développement du micro-nationalisme. Chaque État semblait plutôt préoccupé à défendre sa souveraineté et à rechercher les moyens de son développement rapide »⁶⁸.

Chacun préférant être roi son petit royaume plutôt que d'être le second à la Grande Rome, les dirigeants africains, excepté Nkrumah, sont peu enthousiastes à l'idée d'union. Nul ne veut se soumettre à l'autre. Ces dirigeants sont pour la plupart issus du groupe de Monrovia. On se contentera d'en citer deux.

Le Président Tsiranana de Madagascar annonce les couleurs en adoptant un ton qui ne souffre pas de polémique : « nous entendons conserver nos Etats dans leur totale souveraineté... »⁶⁹. Voilà qui est clair !

Si pour le Nigéria « personne ne doute du besoin de promouvoir le panafricanisme », ce pays pense en revanche que les africains doivent éviter d'être sentimentalistes et que « l'idée de former une Union des Etats africains est prématurée, trop radicale et peut-être ambitieuse ». Bien plus, il décèle dans le projet de Nkrumah la manifestation égoïste de la mégalomanie : « ...l'ambition personnelle pour le pouvoir peut tout gâter (...). Si quelqu'un commet l'erreur de sentir qu'il est le messie dont la mission est de diriger l'Afrique, le panafricanisme connaîtra une défaite certaine. Rappelons-nous tous ce que Hitler pensa et fit en Allemagne nazie et ce que cela signifia pour l'univers tout entier »⁷⁰.

⁶⁷ Cheik Antah Diop, *Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique Noire*, Paris, Éd. P. A., 1974, p. 32

⁶⁸ Zerbo Yacouba, « La problématique de l'unité africaine. (1958-1963) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 212, 2003, p. 113-127
URL : www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2003-4-page-113.htm.

⁶⁹ Cité par Cité par Edmond. Kwam-Kouassi, *Organisations internationales africaines*, Paris, Berger-Levrault, 1987, p. 82.

⁷⁰ Cité par Lansiné KABA, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Editions Chaka, 1991, p. 130. Les propos, qui sont ceux du Chef de la délégation nigériane à la seconde Conférence des Etats indépendants à Addis-Abeba en juin 1960, ne

A cette critique à peine voilée, Nkrumah répondra en invoquant le maintien de la souveraineté de chaque Etat fédéré⁷¹. Pour notre part, et comme nous l'avons précisé plus haut, l'unité implique l'abandon des souverainetés ou elle n'est pas. Il aurait mieux valu pour Nkrumah de répondre par exemple qu'il n'avait nullement l'intention de diriger les futurs Etats-Unis d'Afrique et que tout dirigeant convaincu de l'idéal unitaire pourrait prétendre à cet poste. Mais, tenter de répondre à la critique de l'ambition personnelle et se taire dans le même temps sur ses intentions et motivations personnelles a constitué une contre-performance et un talon d'Achille pour l'apôtre ghanéen qui n'a naturellement pu venir à bout de l'antiunitarisme de Senghor et d'Houphouët.

2 – L'antiunitarisme influent de Senghor et d'Houphouët en particulier

Parmi la masse antiunitaire des dirigeants africains, les leaders ivoirien et sénégalais auront été les influents meneurs. En effet, le Groupe de Monrovia auquel souscrivent la plupart des dirigeants africains et dont Houphouët et Senghor sont des membres écoutés, n'adhère pas à l'unité prônée par Nkrumah.

L'influence de Senghor et celle d'Houphouët en Afrique coloniale et postcoloniale ne fait l'ombre d'aucun doute. Déjà avant l'indépendance ils s'étaient distingués comme des leaders parmi les leaders de l'Afrique française. L'Ivoirien doit certainement son prestige à la loi qui porte son nom et qui porte suppression du travail forcé, étant son rapporteur. Car il est alors perçu comme l'auteur de cet acte libérateur auprès des masses. Il doit également son leadership au RDA dont il est fondateur et le seul Président pendant toute son existence⁷². Le RDA, c'est ce

traduisent rien d'autre que la pensée des dirigeants nigériens d'alors.

⁷¹ Dans son ouvrage publié en 1963, soit peu avant la tenue de la Conférence constitutive de l'OUA, il se contentera de dire : « ceux qui critiquent se hâtent de faire remarquer que nous tentons de nous imposer comme chef aux autres pays et d'annuler leur souveraineté. Mais les nombreux exemples d'union que nous avons cités ont montré que l'égalité des Etats est jalousement gardée dans chaque constitution et que la souveraineté est maintenue. Il y a des différences dans les pouvoirs attribués au gouvernement central ou laissés aux Etats, ainsi que dans les fonctions de l'exécutif, du législatif et du judiciaire ». Evidemment, cette réponse ne peut convaincre. Bien au contraire, elle épaissit les nuages du doute. Car comment vouloir les Etats-Unis d'Afrique et prétendre que chacun des Etats (fédérés donc) garderait sa souveraineté ? Les Etats-Unis (d'Amérique) qu'il cite en exemple maintiennent-ils la souveraineté des Etats fédérés comme l'Illinois ou le Massachusetts ? Son seul désir secret n'était-il pas d'être le premier dirigeant des futurs Etats-Unis d'Afrique ? Kwame Nkrumah, *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Présence Africaine, 1994, p. 249.

⁷² Premier mouvement de son genre et de son environnement, le R.D.A. peut se targuer de revendiquer, en 1948, onze sections territoriales sur les treize colonies de l'Afrique noire française. Au surplus, il compte près d'un million d'adhérents et des millions de sympathisants (confer L. Gbagbo, *Les ressorts socioéconomiques de la politique ivoirienne (1940-1960)*, op. cit,

vaste mouvement qui a tant parlé de lui, qui a reçu l'hommage d'Aimé Césaire⁷³ et que le leader ivoirien conduira à travers les vicissitudes du temps.

Quant à Senghor, il est fondateur, en 1948, du groupe des Indépendants d'Outre-mer (IOM) qui, en 1951, du RDA, connaît son âge d'or à l'occasion des élections de 1951 avec quatorze députés dans les territoires français d'Afrique. Il dirigera, plus tard, le Parti – interterritorial – du Regroupement Africain (PRA), dont le congrès du 25 au 27 juillet 1958 réclame l'indépendance immédiate. Premier Africain agrégé de grammaire, élégant rhétoricien, il ne manquera pas de séduire plus d'un leader africain. Ses positions sont attentivement suivies au parlement français comme ailleurs.

A l'indépendance, les deux leaders, mettant leur querelle de leadership de côté, impulsent et constituent rapidement le Groupe de Monrovia pour parer à l'éventualité de l'unité africaine telle que conçue par Nkrumah⁷⁴. Ce bloc politique ne défend pas l'unité africaine continentale telle que nous l'avons définie. Il s'oppose au supranationalisme au nom de la prudence et du réalisme. Pour cette tendance, la conception de l'unité de leader ghanéen était excessive et utopique à la limite. On sait sa victoire à la création de l'OUA qui, loin d'être un compromis avec le Groupe de Casablanca, épouse parfaitement la vision des modérés tout en étant une grande déception pour Nkrumah.

Bien mieux, les deux leaders initient d'autres organisations de coordination⁷⁵ pour empêcher tout progrès de l'OUA vers une vraie unité. Ainsi, la création de l'Organisation

p.224). Un auteur dira, en y pensant, que l'Afrique noire, à la veille du désapparetement, rassemble les signes d'une situation prérévolutionnaire. « *Le mouvement de résistance populaire au colonialisme, dit-il, avait gagné en ampleur, il prenait de plus en plus la forme de démonstration de masse défiant ouvertement le pouvoir colonial* » (J. Derou, « les rapports P.C.F. et la lutte anticoloniale », in *Actes du Colloque international du R.D.A., Tome 1, op. cit., p. 439*). Bardé de ces potentialités, le R.D.A., constituant un vaste front mènera, une lutte intense dans toute l'Afrique noire.

⁷³ Aimé CESAIRE, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine, 1955, p. 40.

⁷⁴ On aura compris qu'après la « querelle fédéraliste de l'AOF », Senghor s'est finalement rapproché d'Houphouët pour porter le Groupe de Monrovia.

⁷⁵ Les organisations de coopération que sont la plupart des organisations internationales visent à la simple coordination de certaines politiques des Etats membres. Les Etats restent pleinement souverains et peuvent mettre fin à cette coopération à tout moment. Elles s'opposent aux organisations dites d'intégration, lesquelles « ont pour mission de rapprocher les Etats qui les composent, en reprenant à leur compte certaines de leurs fonctions, jusqu'à les fondre en une unité englobante dans le secteur où se développe leur activité, c'est-à-dire dans le domaine de leur compétence ». confer M. VIRALLY, « Définition et classification des organisations internationales : approche juridique », G. ABI-SAAB (dir.), *Le concept d'organisation internationale*, UNESCO, 1980, pp. 52 et s.

Commune Africaine et Malgache (OCAM) par le dirigeant ivoirien peut être considérée comme un instrument de boycott de l'OUA en créant en son sein un bloc « *modéré et modérateur assez solide* »⁷⁶. C'est, dit Pierre Nandjui, l'hostilité d'Houphouët à l'égard de l'OUA qui amène ce dernier « *à mettre sur pied une organisation concurrente purement francophone* »⁷⁷. C'est également main dans la main qu'Houphouët et Senghor créent la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO). Si, aux dires de Pierre Nandjui, « *il s'agissait pour les deux alliés sûrs de la France de trouver un moyen de contrecarrer les entreprises diplomatiques de Lagos* », nous ajoutons une autre raison. C'est justement pour combattre l'OUA qu'une telle création a été entreprise par les deux leaders.

D'ailleurs se cachent-ils dans leur volonté de boycott de l'organisation africaine ? Quand Senghor, en 1969, dit ceci « *je ne participerai pas à la prochaine conférence de l'O.U.A. à Addis-Abeba (...). Je n'irai pas à Addis-Abeba, car cette réunion se situe dans mes vacances, et j'ai à préparer la rentrée universitaire. Non, cette conférence ne sera pas l'événement de l'année pour l'Afrique* »⁷⁸, il y a de quoi se demander son intention réelle en avançant des propos si cavaliers ? Quel message a-t-il voulu faire passer ? Que l'OUA est le dernier de ses soucis ? En fait, l'on ne devrait pas être surpris par ces propos lorsqu'on garde à l'esprit ce qu'il déclare à Paris juste après la Conférence constitutive de l'OUA : « *je me fais de l'unité africaine la même idée que le Général de Gaulle se fait de l'Europe, il faut faire l'Afrique des patries. Nous sommes, en effet, trop différents les uns des autres, aussi bien du point de vue de la race que la culture et de la langue* »⁷⁹. Il finit ainsi par être piqué par le virus du souverainisme, comme le laissait déjà présager l'expérience de la Fédération du Mali. Par ceci, il rejoint résolument Houphouët.

En somme, le camp, majoritaire, de Senghor et Houphouët sort vainqueur de la polémique sur les modalités de l'unité africaine. Ces deux leaders, on l'a vu, partagent la

⁷⁶ Pierre Nandjui, op. cit., p. 119.

⁷⁷ Pierre Nandjui, op. cit., p. 119.

⁷⁸ Cité par Gilbert Comte, « La dispersion des forces aboutit à la paralysie de l'O.U.A. », In *Le Monde*, octobre 1969, p. 15.

⁷⁹ Cité par Edmond. Kwam-Kouassi, *Organisations internationales africaines*, Paris, Berger-Levrault, 1987, p. 82.

position que la masse. Ce que nous leur reprochons, en revanche, c'est de n'avoir pas usé de leur leadership comme Nkrumah, à côté de Nkrumah, pour entraîner dans leur sillage tous les autres dirigeants. Car, si les deux dirigeants les plus influents de l'Afrique noire francophone s'étaient joints au Groupe de Casablanca au moment opportun, l'histoire de l'Afrique unie aurait pu s'écrire valablement. Or c'est exactement le contraire qu'ils ont fait. La portée en est nette. L'OUA porte durablement les signes des micronationalismes.

CONCLUSION

« Le peu de succès de la supra nationalité est manifeste. Les dirigeants africains préfèrent un système de coopération qui laisse intactes les souverainetés. En fait, toutes les organisations interafricaines traduisent cette philosophie politique »⁸⁰. C'est ainsi que l'on peut commencer la fin du procès des illustres pères des indépendances déferés à la barre de l'unité africaine. Mais, de Nkrumah à Houphouët en passant par Senghor, le réquisitoire ne présente pas la même gravité.

Nkrumah, est de toute évidence, convaincu de l'idéal d'unité. Plus à l'aise dans le procès, il peut se targuer de s'être battu de toutes ses forces pour faire aboutir son projet. Mais, il aura trop mésestimé le poids des querelles de leadership dont lui même n'a pu se défendre quand on l'en accusait. D'une forte personnalité, jusqu'au-boutiste, il n'a pas pu tenir le langage de la conciliation, ni rassurer ses pairs sur ses intentions hégémoniques ou non. Avec sa forte personnalité, il n'a même pas pu former un embryon d'unité africaine avec la Guinée qui, un moment, semblait croire en son rêve. Au demeurant, il a échoué à réaliser l'Union-Guinée-Mali qui aurait pu fournir un exemple encourageant. Il demeure toutefois le moins condamnable : il y a cru, jusqu'au bout, seulement il ne s'y est pas bien pris.

Senghor aura eu le mérite de s'être battu pour le maintien des fédérations AOF et AEF, et donc, dans une certaine mesure, pour l'unité africaine. Mais, l'échec de l'expérience malienne,

⁸⁰ Pierre-François GONIDEC, *L'Etat africain : évolution – fédéralisme – centralisation et décentralisation – panafricanisme*, Paris, LGDJ, 1970, p. 294.

révélateur de son faible degré de conviction quant à l'idéal fédéraliste est à mettre à son passif. Tant et si bien qu'au seuil de l'unité continentale, il rue dans les brancards et se disqualifie. En fait d'unité donc, sinon, il n'y a pas trop cru, à tout le moins il n'y a pas cru jusqu'au bout. Il n'y a été favorable que lorsque l'intérêt de son pays le commandait. De ce fait, il est blâmable, et beaucoup plus que Nkrumah.

Houphouët semble celui qui est le plus aux antipodes de l'idéal d'unité africaine. Sous le sceau du réalisme, allant dans le sens de la masse des dirigeants ou les entraînant, il conçoit le projet Nkrumiste comme une utopie. Mais ce qui est utopique, ce ne sont pas tant les conditions objectives de l'Afrique – lesquelles rendent précisément artificielle sa division en plusieurs Etats – que l'état d'esprit des pères des indépendances arc-boutés sur leurs petits pouvoirs qu'ils gardaient jalousement. Le premier dirigeant ivoirien ne peut donc se dédouaner⁸¹.

Tout ceci revient à dire que les pères des indépendances – à des niveaux de responsabilité variables – sont condamnables dans le procès de l'unité africaine. On pourrait certes alléguer, à leur décharge, qu'une telle œuvre, surtout à l'échelle continentale, n'est pas aisée. Elle exige, de la part des protagonistes, beaucoup de sacrifices, suffisamment d'humilité, une belle dose d'abnégation et un grand don de soi. L'exemple de l'Europe est, à cet égard, très éloquent. Mais ces circonstances atténuantes ne masquent en rien leur échec congénital à sauver l'Afrique. Car, *« en réalité, le mal dont souffrent les pays africains est le morcellement territorial. La solution est dans l'abandon des souverainetés et le regroupement des Etats. »*⁸². Il est vrai, en effet, que les grandes puissances (la Russie, la Chine, les Etats-Unis par exemple) sont d'abord et avant tout de grands Etats, géographiquement parlant bien entendu. Il est vrai également que même les pays développés continuent de rechercher l'unité sous une forme ou sous une autre. Il est vrai enfin que les enjeux de la mondialisation et les défis des fléaux comme le terrorisme, la criminalité transfrontalière ne laissent plus trop de choix et de temps aux micro-

⁸¹ Commentant ce fait, l'historien malien Modibo Diakité dira qu'Houphouët aura sacrifié une stature sous-régionale, voire continentale, à sa portée, pour se consacrer d'abord et surtout à la prospérité d'un seul territoire, sa Côte d'Ivoire natale ». Confer Modibo Diakité, « Houphouët-Boigny, apôtre ou messenger de la paix ? », In *Actes du Colloque international sur la pensée politique de Félix Houphouët-Boigny*, Yamoussoukro, 17 & 19 février 2014, p. 288.

⁸² Pierre-François GONIDEC, *L'Etat africain : évolution – fédéralisme – centralisation et décentralisation – panafricanisme*, Paris, LGDJ, 1970, p. 205.

Etats. Il appartient alors aux actuels dirigeants africains d'éviter les erreurs de leurs aînés et de se mettre ici et maintenant à la difficile tâche d'unification. Et il semble qu'ils n'aient plus trop de temps.

BIBLIOGRAPHIE

KEITA MODIBO, *Discours à la conférence constitutive de l'OUA*, <http://afrikhepri.org/discours-de-modibo-keita/>, consulté le 26/10/2015, à 15 h 47.

AMEDE MEGNAN YAOVI FRANÇOIS, « Nkrumah ou une passion pour l'Afrique », *Débats. Courrier d'Afrique de l'Ouest*, n°18, Septembre-octobre 2004, pp.27-30.

AMONDJI Marcel, *Côte d'Ivoire. La dépendance et l'épreuve des faits*, Paris, L'Harmattan, 1988, 288 p.

ARHIN KWAME, « Kwame Nkrumah : grandeur et chute d'un visionnaire de l'unité africaine », tiré de : *les Africains*, tome 5, Paris, Ed. J.A., 1977, pp. 261-293.

BAULIN Jacques, *La politique africaine d'Houphouët-Boigny*, Paris, Eurafor-Press, 1980, 221 p.

BENOT YVES, *Idéologies des indépendances africaines*, Paris, François Maspéro, 1972, 547 p.

BOURGI ALBERT, *Fédération du Mali : le faux coup d'Etat de Modibo Kéita*, Japress, 1989 : <http://modibokeita.free.fr/federation.html>, consulté le 08/10/2015.

DE BENOIST ROGER, « Le combat pour l'indépendance dans l'unité », in », in *Actes du Colloque Léopold Sédar Senghor : la pensée et l'action politique*, Paris, 26 juillet 2006, pp. 129-135.

DECRAENE PHILIPPE, *Le panafricanisme*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », n° 847, 1961, 128 p.

DIOP CHEIK ANTAH, *Les fondements économiques et culturels d'un état fédéral d'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine, édition revue et corrigée, 2000, 124 p.

KWAM-KOUASSI EDMOND, *Organisations internationales africaines*, Paris, Berger-Levrault, 1987, 485 p.

GONIDEC PIERRE-FRANÇOIS, *L'Etat africain : évolution – fédéralisme – centralisation et décentralisation – panafricanisme*, Paris, LGDJ, 1970, 435 p.

GRAH Mel Frédéric, *Félix Houphouët-Boigny, L'épreuve du pouvoir*, Abidjan, CERAP, 2010, 640 p.

HAMON LEO, « Introduction à l'étude des partis politiques de l'Afrique française », in *Revue Juridique et Politique d'Outre-mer*, 1959, pp. 149-196.

KABA LANSINE, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Editions Chaka, 1991, 191 p.

KWAME NKRUMAH, *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Fayard, 1963, 254 p.

KWAME NKRUMAH, *Discours à la Conférence constitutive de l'OUA*, 24 mai 1963 : <http://www.google.com/#q=KWAME+NKRUMAH%2C+discours+%C3%A0+la+cr%C3%A9ation+de+l%27OUA>

MESSMER PIERRE, « 1958 – 1960 : Du rêve à la réalité ... », *Actes du Colloque Léopold Sédar Senghor : la pensée et l'action politique*, Paris, 26 juillet 2006, pp. 95-100.

NANGUI Pierre, *Houphouët-Boigny, l'homme de la France en Afrique*, Paris, L'harmattan, 1995, 225 p.

ROUS Jean, *Léopold Sédar Senghor : la vie d'un président de l'Afrique nouvelle*, Paris, John Didier, 1967, 163 p.

SENE Papa Lafatime, *Les initiatives d'intégration en Afrique*, Université Pierre Mendès France Grenoble II, Master de droit international public et européen, 2005 : http://www.memoireonline.com/06/06/166/m_initiatives-integration-afrique1.html, consulté le 20/09/2015, à 10 heures.

SENGHOR LEOPOLD SEDAR, *Discours à la conférence de création de l'OUA ,1963*, http://www.er.uqam.ca/nobel/r26645/documents/HIS4471/09HIV/texte_commentaire/Discours_Senghor_HIS4476.pdf, consulté le 30/10/2015.

YACOUBA ZERBO, « La problématique de l'unité africaine. (1958-1963) », in *guerres mondiales et conflits contemporains* 4/2003 (n° 212) , p. 113-127. URL : www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2003-4-page-113.htm.

YACOUBA ZERBO, « La problématique de l'unité africaine. (1958-1963) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 212, 2003, p. 113-127 : www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2003-4-page-113.htm.